

Université de Tours : réflexion sur l'emprunt « pour accélérer la rénovation énergétique »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°338658 - Publié le 25/09/2024 à 15:25

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 27/09/2024 à 08:03



© D.R.



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

La gouvernance de l'Université de Tours a rédigé un schéma directeur des énergies, dans le cadre de sa démarche DD&RS (Label développement durable et responsabilité sociétale), qui sera présenté en CA (Conseil d'administration) le 30/09/2024. « Ce qui ressort c'est que si nous voulons accélérer les travaux de rénovation énergétique, l'université devra pouvoir emprunter. Nous travaillons avec France Universités sur des perspectives pour le faire auprès de la BEI (Banque européenne d'investissement) ou de la Banque des territoires », indique [Arnaud Giacometti](#), président de l'université, le 24/09/2024.

Il ajoute que cette possibilité sera conditionnée par la trajectoire financière de l'université. À ce sujet, Christine Georgelin, VP (Vice-président(e)) en charge des moyens, indique que la situation est meilleure que prévu. « Le budget rectificatif 2024 adopté par le CA le 16/09 anticipe un équilibre, alors que le budget initial tablait sur un résultat négatif de 9 M€. Cela va permettre de dégager une capacité d'autofinancement de 6 M€, ce qui pourrait aider à accéder à l'emprunt. »

« Malgré tout, les marges de manœuvre restent ténues. Nous attendons avec impatience d'avoir le cadre budgétaire 2025 pour le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche). Si l'enveloppe allouée par l'État devait être la même qu'en 2024, cela signifierait qu'il faudrait trouver d'autres marges de manœuvre », prévient-elle.

L'année 2024-2025 sera marquée par la mise en œuvre de projets structurants pour lesquels l'université a remporté des AAP (Appel à projets) : Neolaia, alliance d'université européenne, Loire Val Health (Excellences) ou Loire Valley Innov' (PUI (Pôle universitaire d'innovation)). « Ces projets sont tous articulés, et leur déploiement va permettre de faire

reconnaître Tours comme université de recherche au niveau national et international », déclare Emmanuelle Huver, VP en charge de la recherche SHS (Sciences humaines et sociales).

Cette dernière est candidate à la présidence de l'université, face à Philippe Roingard, PU-PH (Professeur des universités - praticien hospitalier) et porteur de Loire Val Health. Les élections pour les conseils ont lieu mi-octobre.

« La situation financière de l'Université de Tours est bien maîtrisée »

« Contrairement à la situation financière de l'État français, celle de l'Université de Tours est bien maîtrisée, grâce aux efforts de la communauté universitaire. Et ce malgré la sous-dotation de notre établissement parmi les plus importantes en France, et la non-compensation de certaines mesures salariales », indique Christine Georgelin, VP en charge des moyens.

L'année 2024 s'annonçait « délicate » avec un solde budgétaire initial en négatif, du fait de décaissements liés à des opérations immobilières pluriannuelles. « Mais le budget rectificatif nous ramène à l'équilibre ».

Un appel à la sobriété qui a conduit à faire baisser les dépenses de fonctionnement de 2,5 M€

Selon elle, cette maîtrise budgétaire provient de plusieurs actions :

- « De gros efforts liés à notre sobriété énergétique : la fermeture de l'université une semaine pendant l'hiver 2024, et une demande à toutes les équipes de modération des dépenses de fonctionnement qui a conduit à 2,5 M€ de baisse de ces dépenses, soit 8 % du budget de fonctionnement.
- Une forte hausse de nos recettes de 9 M€ :
 - une partie sont des subventions de l'État qui avaient fait défaut en 2023, de l'ordre de 4 M€, puis le versement en juillet de 50 % du Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) pour 2,1 M€ ;
 - un dynamisme de nos composantes en matière d'apprentissage avec des effectifs en hausse, appuyées par la force de frappe de notre CFA (Centre de formation d'apprentis) CVL (Centre-Val de Loire) qui crée un effet prix ;
 - un dynamisme côté recherche, avec des projets lauréats de bourses ANR (Agence nationale de la recherche) ou ERC (European Research Council). »

Une hausse de la masse salariale croissante « qui retire des marges de manœuvre »

« Néanmoins nous allons devoir prélever 14 M€ sur notre fonds de roulement, du fait d'opérations pluriannuelles fléchées, mais aussi à une forte augmentation de la masse salariale », indique la VP.

Cette hausse de la masse salariale est liée « à la dynamique de recherche avec l'obtention de grands projets qui prévoient des recrutements, mais aussi à la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) avec le repyramidage et la Ripec (Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs), et les mesures salariales Guerini. Ces dernières ne sont pas du tout compensées pour les personnels que nous payons sur ressources propres, ce qui nous retire des marges de manœuvre au fil des ans ».

Selon la VP, l'université a déjà un taux important de contractuels, « ce qui met en péril le fonctionnement des services, notamment au niveau des Biatss (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé), car cela crée du turn-over. Par ailleurs, notre sous-dotation nous limite désormais dans nos capacités à recruter ». L'université estime cette sous-dotation « comparée à des universités qui nous ressemblent comme Poitiers », à plus de 20 M€.

« Nous avons un espoir, c'est qu'Olivier Ginez, le nouveau Dgesip (Directeur/trice général(e) de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), a indiqué devant France Universités que le MESR allait travailler à un modèle d'allocation des moyens transparent, et permettant de savoir pourquoi il existe des dotations très différentes. »

Le Comp finalisé ; incertitudes sur le versement 2026

« Nous avons été rassurés par le MESR qui a indiqué que les décisions prises pour la vague 2 seraient assurées, malgré la transition politique. Nous allons donc disposer de 4,2 M€ sur trois ans, soit un peu moins que ce que nous avons demandé, nous obligeant à revoir un peu notre projet », indique Arnaud Giacometti.

Christine Georgelin confirme que selon le ministère, les versements 2024 et 2025 sont assurés, « en revanche, celui de 2026 sera conditionné par l'atteinte des cibles d'indicateurs de performance de notre contrat, choisis par le ministère ».

« Ce qui n'est pas clair c'est comment cela va s'appliquer, car dans nos six objectifs, certains ont quatre indicateurs de performance. Or que se passe-t-il si l'un des indicateurs fait défaut, ce qui peut arriver ? Selon le rectorat, cela se fera dans le cadre d'un dialogue avec lui, mais nous n'en savons pas plus », dit-elle.

Selon eux, des inquiétudes se portent sur le financement du Comp pour les établissements de la vague 3.

« Une pression » du MESR sur le pilotage de l'offre de formation

Interrogé par News Tank au sujet de l'utilisation du nouvel outil du ministère, Quadrant, pour le pilotage de l'offre de formation, Arnaud Giacometti indique qu'il en a été question. « Le MESR a pointé cinq formations qui n'étaient pas au niveau selon ses critères, sauf que nous venons de lancer la nouvelle offre qui prévoit déjà de modifier largement ces formations. Le ministère s'en est aperçu après coup. »

« Cet échange à partir de Quadrant est arrivé quelques jours avant notre audition pour le Comp », ajoute Florent Malrieu, VP formation et par ailleurs candidat à la présidence du CAC (Conseil académique), sur les listes d'Emmanuelle Huver. « On sent bien qu'il y a une pression sur le pilotage de l'offre de formation, au sens du coût. »

Arnaud Giacometti ajoute : « Nous y sommes aussi très vigilants, notamment sur le coût des formations, leur modèle économique. Nous nous sommes d'ailleurs dotés d'un SID (Système d'information décisionnel) (système d'information décisionnel) dont l'enjeu dans les prochaines années sera d'ouvrir le plus possible, afin de partager les indicateurs. Cela a fait l'objet d'échanges assez riches avec le ministère. »

Le président de l'université estime toutefois que l'outil du ministère, Quadrant, demande à être ajusté, « notamment pour aider les universités à faire des comparaisons entre elles ; c'est une demande de France Universités ».

Les caractéristiques de la nouvelle offre de formation

L'université déploie en cette rentrée 2024 sa nouvelle offre de formation, autour de plusieurs axes.

Déploiement du socle commun de TEDS

La constitution d'un socle commun de connaissances et de compétences (18 heures) élaboré par un groupe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs de l'université. Il est intégré à toutes les licences et touche environ 4 000 étudiantes.

Un master Science de la durabilité (parcours Économie circulaire) a été créé et le CPES (Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures) (Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures), adossé à la licence Sciences de la TES et ouverte en 2022, ont été entièrement déployés.

L'offre de formation

- Le maintien d'un large panel de disciplines pour accueillir les étudiants de la région : 22 licences générales, 11 licences professionnelles, 10 BJT (Bachelor universitaire de technologie), 46 masters et des formations en santé en médecine-maïeutique-odontologie-pharmacie.
- Création de 3 doubles licences : physique-chimie ; droit-science politique ; anglais-italien.
- Création d'un Coursus master en ingénierie (CMI (Cursus master ingénierie)) sur les technologies quantiques.
- Création de 2 licences professionnelles : « Assistant juridique parcours droit du numérique » à Blois et « Mandataire juridique pour la protection des majeurs » à Tours.
- La refonte des études de santé à la suite de la réforme du 1^{er} cycle et le déploiement de la filière odontologie à Tours.

Des évolutions sur le plan pédagogique

- Renforcement de l'accompagnement des étudiants de licence par les directeurs d'étude et avec l'application Escale.
- Meilleure reconnaissance de l'engagement bénévole, des pratiques sportives, artistiques et/ou culturelles.
- Refonte des conseils de perfectionnement et de l'organisation de l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants.
- Déploiement de l'approche par compétences (APC (Approche par compétences)).

Déploiement du schéma directeur de la vie étudiante

« La rentrée est l'occasion de déployer le nouveau schéma directeur de la vie étudiante pour offrir à nos étudiants une meilleure qualité de vie, sur les campus de Tours et Blois », indique Florent Malrieu. Ce schéma s'intitule Astec (agenda stratégique de l'Université de Tours pour la vie étudiante et de campus).

Dans ce cadre, il est notamment prévu :

- « un aménagement des espaces comme les BU (Bibliothèque universitaire),
- la prise en compte de la santé des étudiants et la lutte contre la précarité (coordination sur la distribution alimentaire ou d'ordinateurs à bas coûts),
- le développement des pratiques artistiques et sportives,
- la dynamisation des associations étudiantes,
- ou encore la valorisation de l'engagement bénévole des étudiants que ce soit de l'université ou à l'extérieur. »

Des actions en matière d'inclusion

L'Université de Tours déploie aussi des actions en matière d'inclusion à destination des étudiants en situation de handicap (plus de 1000 en 2022-2023). Ainsi, le SSF (Service universitaire ou interuniversitaire de santé étudiante) dispose désormais de six professionnels sur ces questions, qui complètent un réseau de référents administratifs et pédagogiques sur chaque site d'étude. L'Université a aussi rejoint le comité Atypie Friendly, pour améliorer l'accueil des étudiants et personnels disposant d'un trouble du neurodéveloppement.

En 2024-2025, il est prévu notamment :

- la finalisation d'une plateforme accessible de récupération des notes pour les étudiants en situation de handicap ;
- la création d'un Cercip (Compétences, engagement, réflexions citoyennes et pratiques) dédié à la sensibilisation autour du handicap et qui consiste en un engagement de quelques mois dans une association partenaire ;
- le démarrage d'un projet de création d'application de guidage sur un site universitaire pilote.



Université de Tours

Catégorie : Universités

Général

Date de création	1969
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur
Implantations (dont siège)	Tours (siège) et Blois
Composantes	<ul style="list-style-type: none">• cinq UFR (Arts et Sciences Humaines ; Droit, Economie, Gestion et commerce ; Lettres et Langues ; Santé ; Sciences et Techniques)• deux IUT (Tours et Blois)• une école d'ingénieurs, Polytech Tours• Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR)
Présidence	Président : Arnaud Giacometti (élu le 30/11/2020)

Effectifs étudiants

2006-07	22 548
2007-08	21 510
2008-09	21 350
2009-10	22 132
2010-11	22 796
2011-12	23 699
2012-13	24 295
2013-14	24 315
2014-15	25 003

2015-16	25 084
2016-17	25 943
2017-18	26 707
2018-19	26 838
2019-20	27 456
2020-21	27 815

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	155
2020-21	140
2019-20	129
2018-19	142
2017-18	163
2016-17	133
2015-16	132
2014-15	135
2013-14	123
2012-13	120

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	815
2020-21	810
2019-20	807
2018-19	806
2017-18	814
2016-17	828
2015-16	832
2014-15	850
2013-14	849

2012-13	845
2011-12	834
2010-11	847

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	217,4 M€
2022	211,5 M€
2021	208,9 M€
2020	200,1 M€
2019	197,9 M€
2018	192,7 M€
2017	189,8 M€
2016	188,4 M€
2015	190 M€
2014	189,9 M€
2013	189,7 M€
2012	177,1 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	180,7 M€
2022	175,7 M€
2021	166,2 M€
2020	162,9 M€
2019	160,2 M€
2018	159,0 M€
2017	156,2 M€
2016	156,0 M€

2015	155,6 M€
2014	155,6 M€
2013	151,6 M€
2012	146,1 M€
2011	142,5 M€
2010	138,2 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	56,5
2022	72,3
2021	84,5
2020	76,7
2019	68,8
2018	64,4
2017	65,2
2016	55,8
2015	47,3
2014	41,7
2013	42,7
2012	50,0
2011	71,4
2010	66,5

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

NCU	Projet PaRM (2018) : 8M€
Saps	Vague 3 (2024) : 1,2M€
PUI (2023)	Loire Valley Innov' : 4M€ en phase d'amorçage

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »